

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire

Le 17 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 27

PROCURATIONS : 2

VOTANTS : 29

POUR : 29

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

N° 2026-25

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Yannick PAQUE – Jérémie VIAL – Annie MONNERY – Kenan SOLMAZ – Maria-Dolorès THUDEROZ – Patrick BERTHON – Emilie RATTON – Michaël DUCHAINE – Fatima BENKHEIRA – Aurélie MARQUET – Geneviève TABARET – Clémentine FIGUET – Patrick RAMON – Fabrice LARIOL – Sébastien MECHAIN – Corinne JOURDAN – Cyril BRUZZESE – Mégane JOURDAN – Jean-Pierre PODKOWA – Hélène TALARCZYK – Jean-Michel PEROUZE – Marlène CAPONI – Marie-Christine ROSTAING – Lucile CASSASSOLLES – Loutfi BOUAJILA – Laurent BROSSSELIN – Magalie AÏDI

Avaient donné procuration : Messieurs Philippe MEYNIER (pouvoir à Jérémie VIAL) - Mathias LAUNEY (pouvoir à Sébastien MECHAIN)

Étaient absents excusés : néant

Monsieur Michaël DUCHAINE a été élu secrétaire de séance

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil municipal sur la nécessité de renouveler, suite aux élections, la commission de contrôle des listes électorales.

Il expose aux élus la composition de cette commission :

Dans les communes dans lesquelles trois listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée :

-De 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;

-De 2 conseillers municipaux appartenant respectivement à la deuxième liste et à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Les élus suivants sont proposés :

- Corinne JOURDAN (pour la liste majoritaire)
- Geneviève TABARET (pour la liste majoritaire)
- Marie-Christine ROSTAING (pour la liste majoritaire)
- Lucile CASSASSOLLES (pour la liste Beaurepaire Demain)
- Laurent BROSSSELIN (pour la liste Beaurepaire Voix d'avenir)

Le Conseil Municipal,

Vu le code électoral et notamment son article L19,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Entérine** la liste des élus volontaires pour participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales à savoir :

- Corinne JOURDAN,
- Geneviève TABARET
- Marie-Christine ROSTAING
- Lucile CASSASSOLES
- Laurent BROSELIN.

- **Autorise** Monsieur le Maire à transmettre cette liste à Madame la Préfète,

- **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire

Yannick PAQUE

